

Frontignan, le 21 octobre 2019

## Compte rendu du Conseil d'Administration du 14 octobre 2019

**Présents :** Gérard Chaput, René Casses, Dominique Coquery, Francis Herrera, Maurice Lidou, Djimi Tsouladzé

**Absents excusés :** Josiane Refuveille, Christian Robquin

**Début de la réunion :** 18 h 30

### 1- Approbation du compte rendu de CA de juin 2019

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA à cette date, le compte rendu est validé.

### 2- Enquête publique du projet de parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge d'enfouissement de Frontignan

En début de séance, Gérard Chaput, rappelle les fondements de la contribution qu'il a adressée au Commissaire enquêteur. Il indique que cette intervention auprès du commissaire a pour but essentiel de révéler les risques possibles que peut causer cette implantation proche du dépôt GDH.BP et précise que ce risque devrait être pris en compte en cas d'explosion sur le site. Il souligne l'incompatibilité avec le contenu de l'étude de danger du PPRT qui de son point de vue aggrave l'exposition des populations avoisinantes (*l'étude de danger qui a permis de valider en 2014 le PPRT GDH-BP 2012-2017 prend en compte l'absence d'encombrement par la végétation et les bâtiments de la zone concernée pour retenir les indices de sévérité ou de violence et en modéliser les effets*).

Francis Herrera signale que cette contribution a bien été adressée aux adhérents comme décidé lors du CA précédent en même temps que celle au Commissaire enquêteur.

Gérard Chaput demande si un recours administratif est possible dans le cas où l'aspect de cette implantation proche d'un site à risque n'était pas pris en compte. Maurice Lidou représentant de France Nature Environnement conseille de se rapprocher du juriste de la Fédération pour prendre un premier avis.

Unanimes, les membres du CA expriment leurs positions vis-à-vis de l'énergie photovoltaïque. C'est bien une alternative propre et durable à l'énergie fossile et que de ce point de vue, la contribution faite au Commissaire, ne remet pas en cause leurs opinions favorables « de principe » pour ce type d'installation.

Pour conclure, un parallèle est fait avec l'accident survenu à Rouen ces jours derniers dans l'usine de LUBRIZOL classée SEVESO seuil haut avec le dépôt pétrolier GDH.BP. Cet accident montre d'une part, les risques que les industries représentent lorsqu'elles délaissent leurs obligations de protection contre les dangers liés à leurs activités ; d'autre part les invraisemblances de traitements et de communication et les retombées sanitaires préoccupantes pour la population devant un tel accident.

Djimi Tsouladzé rappelle l'insistance de l'association pour qu'une intervention grandeur nature ait lieu afin de tester la réactivité des intervenants et l'organisation à mettre en place en cas d'accident sur le dépôt GDH.BP. (*ce Plan Particulier d'Intervention a eu lieu en avril 2018*).

### **3- Dissolution de l'association**

Comme prévu lors du C.A. du mois septembre, quelques points sont abordés pour sa mise en œuvre :

- Site de l'association : il est décidé de le maintenir en consultation durant trois années.
- Répartition des fonds financiers : il est décidé d'appliquer l'article 15 des statuts à savoir « *En cas de dissolution de l'association, l'argent sera donné à des associations de statuts équivalents ou à des œuvres caritatives* ».

Une discussion a lieu pour en déterminer les conditions d'attribution. La principale disposition est que cet argent bénéficie en priorité à des associations à caractères environnementales et à des associations caritatives de Frontignan.

- René casses est chargé de faire des propositions de choix et de répartitions en ce sens pour la prochaine réunion.

Ces propositions adoptées par le CA devront être entérinées lors de l'Assemblée Générale.

À ce sujet, Francis Herrera informe qu'il a fait la demande auprès de la municipalité afin de retenir une salle pour la première semaine de décembre.

### **4- Santé environnementale**

Aucun retour depuis la rencontre du 6 juin avec Santé Publique de France

*A noter : Prochaine réunion du CA (ce sera la dernière avant l'AG de décembre)  
Le mercredi 13 novembre même lieu même heure.*

La séance est levée à 20 h.

Pour le CA / Francis Herrera